

**Editorial**

# **La Justice Écologique : un élément de réponse aux changements climatiques?**

Par **Geneviève Talbot, Olga Fliaguine et Dominique Caouette**

Il n'y a plus de doute, l'origine du réchauffement climatique est anthropique, quoi qu'en disent les climato-sceptiques. Cette affirmation n'est pas tirée d'un manifeste écologiste alarmiste, mais plutôt énoncée dans le rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) paru en mars 2014. Bien que l'on sache que l'être humain est en grande partie responsable des changements climatiques, et que par conséquent nous sommes en mesure d'agir pour modifier le cours des événements, l'inertie reste forte. Comment expliquer ce manque d'actions concrètes, alors que nous savons pertinemment que si nous continuons sur la même voie nous menaçons notre propre survie? Est-il possible que nous soyons incapables de répondre adéquatement aux défis que nous posent les changements climatiques, car ces derniers nous imposent à sortir de modes de pensée établis et fondés sur un modèle d'action axé sur l'État et son rôle central? Peut-on sortir de cette camisole de force intellectuelle et miser sur l'action des individus et leurs capacités d'agir collectivement pour changer le cours des choses? Et si en plus, le phénomène des changements climatiques nous obligeait à sortir de ce cadre et à considérer le monde dans lequel nous vivons sous un autre angle, voir même sous plusieurs angles différents de façon simultanée, à la manière d'un prisme?

Déjà en 2014, Naomie Klein, affirmait dans son livre « *This changes everything* », que face aux changements climatiques, nous devons

allier à la fois une critique du modèle économique dominant et une perspective environnementale. L'année suivante, dans sa lettre pastorale, « *Notre maison commune* » publiée en juin et qui a trouvé résonance largement au-delà des cercles catholiques, le Pape François fait à la fois appel à la raison, mais aussi à la spiritualité et la capacité d'empathie. De manière plus précise, nombreux sont les rapports, études et articles qui abordent cette question sous des angles différents, que ce soit les émissions de GES liées à la consommation<sup>1</sup>, ou encore des entreprises les plus grandes émettrices<sup>2</sup> abordant ainsi la question des changements climatiques à travers les activités et les choix de personnes, du consommateur ordinaire aux grands propriétaires et conseils d'administration.

Au Sud, dans les pays les plus touchés par les impacts des changements climatiques, on aborde de plus en plus la lutte aux changements climatiques sous l'angle de la justice. Comment se fait-il que celles et ceux qui produisent le moins de GES sont les personnes qui en subissent le plus les conséquences? Quelle est la part de responsabilité, notamment financière, qui doit être assumée par les principaux émetteurs, en particulier les États industrialisés ou émergents par rapport aux impacts majeurs sur la vie des gens? Pour une majorité d'habitants.es du Sud mondialisé, les impacts des changements climatiques sont une dure réalité quotidienne et non pas un simple énoncé théorique. Dès que l'on aborde l'idée de justice écologique, on aboutit aux impacts et conséquences des changements climatiques.

---

1 Voir le rapport de l'Oxfam, *Extrême Carbon Inequality*, <https://www.oxfam.org/en/research/extreme-carbon-inequality>

2 Voir, The Carbon Major Report, 2017, <https://b8f65cb373b1b7b15feb-c70d8ead-6ced550b4d987d7c03fcdd1d.ssl.cf3.rackcdn.com/cms/reports/documents/000/002/327/original/Carbon-Majors-Report-2017.pdf?1499691240>

Aujourd'hui, le mouvement pour la justice écologique constitue une réponse transnationale face aux changements climatiques. Ce mouvement considère les changements climatiques comme un problème de justice sociale complexe et non simplement un problème environnemental. Alors que l'écologisme peut voir le changement climatique comme le résultat d'un secteur industriel mal réglementé, la justice écologique le perçoit comme le produit d'inégalités sociales et d'un système économique obsédé par la croissance pour la croissance. L'exclusion sociale, le racisme et les préjugés sont intrinsèquement liés à la manière dont se vit les changements climatiques et à leurs conséquences concrètes. On ne peut les ignorer.

Un autre élément important, qui définit la justice écologique (parfois confondue avec la justice climatique) est qu'il s'agit d'un mouvement social de base. Il reflète l'importance pour les communautés de s'investir dans l'organisation de leurs propres actions et dans les décisions concernant leur avenir. La justice écologique implique de faire pression sur les grandes entreprises ou les gouvernements : cette pression venant des citoyens.nes et non des élites. Elle est enracinée dans la croyance que les communautés de base peuvent agir et influencer les puissants de ce monde, plutôt que de se fier aux discours et promesses vides. En d'autres termes, la justice écologique est un mouvement de pouvoir citoyen.

L'organisation collective – par opposition à l'action individuelle – est le fer de lance de ce mouvement. De nombreuses actions ont déjà été menées et fleurissent aujourd'hui un peu partout dans le monde. Celles-ci ont été bien présentes et médiatisées alors que nous approchions de la COP21 à Paris.

Alors qu'on parlait, il y a quelques années, de justice climatique, aujourd'hui, on parle plutôt de justice écologique. Se pourrait-il que l'économie, le développement et la justice pris individuellement soient insuffisants pour envisager sereinement la lutte aux changements climatiques? La justice écologique célèbre l'interconnexion et

l'interdépendance entre tous les êtres; elle reconnaît la responsabilité que nous avons en tant qu'êtres humains de coexister dans l'harmonie pour le bien-être de la communauté planétaire. La justice écologique priorise la dignité humaine, l'autodétermination et le développement d'économies durables dans la justice pour tous et toutes au sein d'un monde où les ressources sont limitées.

Du point de vue scientifique, la justice écologique se fonde sur un certain nombre de prémisses : la Terre et ses ressources sont limitées, les écosystèmes complexes et fragiles, et le monde naturel – dont les êtres humains font partie – forme un système interconnecté et interdépendant. Dans ce réseau de vie, l'ingéniosité et l'activité humaines doivent s'ancrer dans la prudence et la sollicitude.

Du point de vue historique, les tenants de la justice écologique avancent que les systèmes économiques, sociaux et politiques dominants sur la Terre ont favorisé les populations aisées des pays du Nord, tout en excluant les populations autochtones. Encore aujourd'hui, ce sont les classes aisées qui en sont encore aujourd'hui les principaux bénéficiaires. Ces systèmes ont entraîné l'épuisement de la diversité écologique de la Terre, la destruction de ses écosystèmes, la pollution du sol, de la mer et de l'air, l'extinction de nombreuses espèces et éventuellement entraîner des changements climatiques. Ce sont les populations des pays du Sud qui en ressentent le plus durement les retombées de ces phénomènes, elles qui en sont pourtant les moins responsables.

Le travail pour la justice écologique exige inspiration, initiative, imagination et empathie. Pour réagir à l'urgence des inégalités mondiales; contrer la dégradation de multiples écosystèmes – et confronter les changements climatiques – il nous faudra aujourd'hui se retrousser les manches et savoir faire preuve de détermination, de retenue, de solidarité et d'amour.

Dans ce numéro de *Possibles* nous souhaitons aborder les différentes facettes de la justice écologique tout en explorant les débats qui animent la société autour des changements climatiques. Nous avons choisi d'offrir une panoplie de perspectives sur la justice écologique,

les impacts de l'injustice écologique et les pistes de solutions possibles pour faire face aux crises climatiques. Si en général les milieux académiques, environnementaux et de justice sociale sont unanimes sur le fait que les changements climatiques existent, il y a tout de même plusieurs avenues quant aux solutions. En adoptant cette démarche, nous poursuivons la tradition de *Possibles* qui, se veut un lieu de débats et d'échanges d'idées permettent d'imaginer autrement nos sociétés.